

4 & Sens
Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 121 allée Albert Sylvestre 73000 CHAMBERY
890 802 226 RCS CHAMBERY

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 30 AVRIL 2024**

.../...

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31 octobre 2023, deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un commissaire aux Comptes, décide de nommer le Cabinet Christian BURNET AUDIT, situé à 751, boulevard Robert Barrier – 73100 AIX LES BAINS en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2029.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société de 121 allée Albert Sylvestre - 73000 CHAMBERY au 156, rue Amiral Gérard Daille – Ecoquartier – Vétrotex – 73000 CHAMBERY, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, pour donner suite à la résolution précédente de modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : **156, rue Amiral Gérard Daille – Ecoquartier – Vétrotex - 73000 CHAMBERY. »**

Le reste de l'article reste inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La gérante
Pour la SAS IMAPRIM,
Monsieur Olivier GALLAIS

